

Grandvilliers

Infos

Magazine Municipal



HISTOIRE :

- La pierre de la Bastille
- Grandvilliers, du textile au Mc Donalds
- Les femmes dans la guerre 14-18.



Sommaire

- page 2 (couverture)
 - Programmation Culturelle
- page 1
 - Édito
 - Communiquer
 - Poème
- page 2
 - La petite sirène
 - Bibliothèque
 - Orchestre de Picardie
 - Une laborieuse entreprise
- page 3
 - Appel aux dons
 - Noël de l'école Louis WARABIOT
 - Ravivage de la Flamme
- page 4
 - Super brocante
- page 5
 - Alerte nucléaire, je sais quoi faire !
 - Commission de fleurissement
 - Incroyables comestibles
 - Travaux éclairage public et assainissement
- page 6
 - OPAC de l'Oise
 - Centre de secours
 - GAC Judo Club
- page 7
 - GAC Pétanque
 - La Farandole
- page 8
 - Taekwondo
 - Comité des fêtes
- page 9
 - La Balad'Irlandaise
 - Association historique du canton de Grandvilliers
- pages 10 à 12
 - Registre des délibérations du conseil municipal
- page 12
 - État civil
- page 13 à 17
 - La pierre de la Bastille
 - Grandvilliers, du textile au Mc Donalds
 - Les femmes dans la guerre 14-18

Programmation Culturelle

AVRIL

La CCPV propose le vendredi 1^{er} avril 2016 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Grandvilliers « L'étourdi » de Molière par la Comédie de Picardie.

Avec un éclatant talent, Catherine Delattres et son équipe font vivre la première comédie de Molière « C'est le lieu de la farce, de la comédie, l'espace du rire. C'est le lieu de l'imaginaire de Mascarille » souligne Catherine Delattres qui, avec ses comédiens, décuple et libère toute la force dramatique et comique de l'œuvre.

Durée 1h50 - **Plein Tarif : 6 € - Tarif réduit : 4 €**

Réservations : CCPV 03 44 04 53 90

MAI

Exposition sur la 2^{ème} guerre mondiale

« Les français libres et leur chef, le Général de Gaulle »

Conjointement élaborée par la Fondation de la France Libre et l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre « Les Français libres et leur chef, le Général de Gaulle » retrace, à travers une collection de photographies et de documents, l'épopée de ces soldats, avec ou sans uniforme, marins, aviateurs ou agents des réseaux de la France Libre, qui à partir de l'été 1940, répondent à l'appel du Général de Gaulle et s'engagent pour la victoire.

Cette exposition composée de 27 panneaux sera visible à la salle annexe de la salle des fêtes les 2, 3, 4, 7, 8, 9 et 10 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Entrée libre.

JUIN

Spectacles de l'ARC

Samedi 18 juin 2016 - Salle des Fêtes - Théâtre

18h - Enfants : « PS65 » (20 minutes environ)

Pièce comique et satirique sur la société de consommation.

Ados : « Mascarades » (40 minutes environ)

Un jeu de rôles très drôle, accompagné de trouvailles jubilatoires sonores.

20h30 - Adultes : Racine (1 heure)

Des extraits de tragédies de Racine, pour aborder cet aspect majeur et incontournable du répertoire classique, en énergie, sensualité et émotions.

Tarif : 5 € gratuit pour les moins de 14 ans.

Dimanche 19 juin 2016 - Salle des Fêtes - Danse

14h30 : 3 prestations de 30 à 40 minutes par discipline : hip-hop - Modern Jazz - Classique, final en commun.

Tarif : 5 € gratuit pour les moins de 14 ans.

Mentions Légales

Grandvilliers Magazine Municipal d'informations

(édition trimestrielle),

Hôtel de Ville - Place Barbier - 60210 GRANDVILLIERS

Tél : 03 44 46 76 48 - Fax : 03 44 46 47 45

Mail : communication.grandvilliers@orange.fr

Site Web : <http://www.grandvilliers.fr>

Responsable de la Publication : Jacques Larcher, Maire de Grandvilliers

Rédaction et maquette : Les associations de Grandvilliers, le Service Communication : Gérard Monceau, Chantal Lebesgue, Jean Paul Tribaudeau, Catherine Daniel, Alain Wiart, Joël Defer, Philippe Caron, Corinne Bossard, Virginie Lesage Leger.

Photos :

Le Service Communication, l'association Objectif Photo, Anne-Lise et ses images, Bruno Blandel. Pages centrales Gérard Monceau et Daniel Delattre.

Mise en page et impression :

I&RG Imprimerie - 43, rue Haute des Champs
80016 AMIENS Cedex 01.

Dépôt légal : Juillet 2013

Distribution :

Le magazine de Grandvilliers est distribué gratuitement chaque fin de trimestre dans toutes les boîtes aux lettres, si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie.



Edito



Ensemble, si nous partageons des idées novatrices, notre savoir-faire, des produits, matériaux ou matériels, notre histoire, etc...

Le partage, n'est-ce pas une solution pour se retrouver, se parler, échanger en ces périodes moroses... Mais le printemps est arrivé, le soleil revenu, donc le moment de partager est là.

Ce qui s'est passé le 24 mars dernier sur la place Barbier avec le Lycée Jules Verne, le Collège Ferdinand Buisson, l'Hôpital Local, le Centre Social Rural et la Ville est un exemple de partage qu'il faut faire perdurer et soyons ensemble porteur de ce message.

Vous n'étiez pas là, alors d'autres moments de rencontres seront organisés et j'espère que vous vous joindrez à nous :

- à la fête de la musique, le samedi 18 juin
- pour rechercher des photos des défunts qui sont revenus de la guerre 14/18
- pour fleurir la Ville, donc vos maisons et jardins
- bien sûr, le dimanche 10 juillet lors de notre Grande Brocante
- et enfin, le jeudi 14 juillet lors du pique-nique ouvert à Tous.

Ensemble, retrouvons-nous pour Partager.

**Votre Maire,
Jacques LARCHER**

Communiquer

Vous pouvez communiquer avec la Mairie de Grandvilliers :

Par téléphone au 03 44 46 76 48 ou par courrier postal : Place Barbier - 60210 Grandvilliers

Par voie électronique :
communication.grandvilliers@orange.fr
Sur le Web : <http://www.grandvilliers.fr>

La Mairie de Grandvilliers est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h. Permanence du Maire et/ou de ses Adjointes ces mêmes jours.

La Bibliothèque de Grandvilliers

Téléphone : 03.44.46.98.59

Elle est située dans les locaux de l'Espace Socio-Culturel (76, rue du Général Leclerc).

Ouverte le mardi de 14h30 à 17h, le mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 16h30.

Poème

Printemps

Le printemps va bientôt naître. Les hirondelles
Pour que l'azur s'en vienne égayer son berceau
Fendent le crêpe du brouillard à grands coups
Prestes et nets ainsi que des coups de ciseaux.

Des rustres stupides et des corbeaux voraces
Qui s'engraissaient parmi les horreurs de l'hiver
En voyant les oiseaux d'espoir traverser l'air
Se liguent aussitôt pour leur donner la chasse.

Les hirondelles agonisent en des cages,
Leur aile saigne sous la serre des corbeaux,
Mais parmi l'azur qui crève enfin les nuages
Voici l'Avril ! Voici le printemps jeune et beau.

O gouvernants bourgeois à la poigne cruelle
Emprisonnez les gens, faites en des martyrs,
Tuez si ça vous plaît toutes les hirondelles,
Vous n'empêcherez pas le printemps de venir.

Gaston Couté

La Petite Sirène



Le mardi 9 février 2016 la grande salle de l'espace socio-culturel était méconnaissable.

En effet, plus de chaises, plus de tables, mais à la place l'intérieur d'un ... sous-marin !

A la demande de la CCPV, la Compagnie 100 mobiles en partenariat avec le théâtre des Poissons proposait 2 représentations de la Petite Sirène, pièce librement adaptée du fameux conte d'Andersen.

Pendant une trentaine de minutes le Capitaine et le Moussaillon ont permis aux très nombreux enfants présents (salle comble à chaque séance) de plonger dans la mer à bord du sous-marin pour y rencontrer la jolie petite sirène. Les enfants et leurs parents sont tombés sous le charme de ce merveilleux conte et ont applaudi longuement les comédiens.

A la sortie du « sous-marin » les enfants ont pu profiter de l'exposition ludique autour du mythe de la Petite Sirène.

Orchestre de Picardie



Le samedi 23 janvier 2016, à l'initiative de la CCPV et en partenariat avec la Ville de la Grandvilliers, l'Orchestre de Picardie se produisait en l'église Saint-Gilles.

Comme à son habitude l'Orchestre dirigé par Arie Van Beek, Directeur artistique et musical depuis 2011, a abordé un répertoire varié, puisque, à côté d'œuvres de Bach, de Mozart et du fameux « Adagio d'Albinoni », le chef avait intégré un compositeur contemporain, Eric Tanguy.

Au cours de ce même concert, les nombreuses personnes présentes dans l'église purent apprécier la voix si particulière du contre-ténor Dominique Corbiau dans l'une des plus belles cantates composées par Jean Sébastien Bach.

Une soirée que le nombreux public n'est pas prêt d'oublier.

Bibliothèque

« Coups de coeur » du comité de lecture et autres.

Le lecteur du 6h27 de Jean-Paul DIDIERLAURENT

Guylain, employé dans une entreprise où une terrible broyeuse détruit des livres, mène une existence maussade. Il décide de lire chaque matin aux passagers du RER les feuillets sauvés la veille des dents de fer de la machine...

Daisy sisters de Henning MANKELL

Été 1941 en Suède, deux amies, Elna et Vivi, dix-sept ans, de condition modeste, s'offrent une escapade à bicyclette à travers la Suède en longeant la frontière de la Norvège occupée par les nazis. L'aventure, d'abord idyllique ? L'été de toutes les joies, de tous les espoirs est de courte durée...

L'embellie de Audur Ava OLAFSOLOTTIS

Histoire d'une femme libre en Islande, qui décide en compagnie d'un enfant sourd et muet de faire le tour de l'île : pays de lave, de sable gris, sans soleil ni verdure. Mais les rencontres insolites sur cette nationale donnent beaucoup d'humour, de joie, de vie. Le lien avec cet enfant qu'elle ne connaît pas, évolue dans la tendresse.

Une laborieuse entreprise



Le mercredi 13 janvier 2016 la CCPV, en partenariat avec la Ville de Grandvilliers proposait à la Salle des Fêtes « Une laborieuse entreprise » pièce de Hanoch Lévin, mise en scène par Jean-Romain Vesperini.

Un soir comme les autres, entre routine et tradition, Popokh décide de quitter Léviva après 30 ans de vie commune. Mais avant, le mufle dresse un portrait cinglant de leur mariage...

Drôle, grinçante et poignante, la vie des Popokh est tout ça en même temps.

Les 90 spectateurs présents ont apprécié cette pièce et ont particulièrement applaudi le trio de comédiens capable de jouer et de chanter.

Voilà une pièce, certes à l'humour cinglant, noir mais **f a r o u c h e m e n t** efficace.

Finalement on rit jaune, on rit aux larmes, mais on rit.



Appel aux dons

Centenaire de la bataille de la Somme et de Verdun



Si vous avez une ou des photos représentant un de vos aïeux, originaire de Grandvilliers et qui aurait participé aux combats de la Somme et de Verdun, nous souhaiterions les exposer le 11 novembre 2016. Cette collecte de photos serait, ce jour de l'armistice, l'occasion d'avoir un instant de mémoire pour ceux qui ont combattu durant cette guerre 14-18.

Vous pouvez nous contacter en mairie ou par E-mail : photosgrandvilliers1418@gmail.com

Noël de l'école Louis WARABIOT

Le 10 décembre 2015, les classes maternelles et élémentaires ont organisé leur deuxième marché de Noël en commun. Chaque enseignant exposait le travail réalisé par les élèves de sa classe et les parents, s'ils le désiraient, pouvaient l'acheter au profit de la coopérative scolaire.

A la suite du marché de Noël, les élèves des classes élémentaires ont présenté un spectacle de chants de Noël. L'APEG et le centre social se sont associés à cette manifestation.



Le 14 décembre 2015, tous les élèves se sont rendus à la salle des fêtes de Grandvilliers pour assister à un spectacle « le Noël enchanté du Yétou » financé par la commune et la coopérative scolaire (4,80€ par enfant).

Le vendredi 18 décembre, tous les élèves de l'école Louis Warabiot (sauf les CM2 qui auront un dictionnaire en fin d'année) ont reçu « un cadeau du Père Noël » : des livres d'une valeur de 12€ par enfant ainsi que des chocolats pour les petits et des clémentines pour les plus grands. « Les cadeaux du Père Noël » sont entièrement financés par la commune.

Madame Flandrin et les enseignants remercient la commune pour la participation de celle-ci à ces événements.

Ravivage de la Flamme



François Simon, Président de l'association du Souvenir Français, pensait qu'il fallait rendre hommage à l'armée Française au lendemain de l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre. C'était un journaliste, qui plus tard, eut l'idée de mettre une flamme sous l'Arc de Triomphe pour rendre éternel le Premier conflit mondial. Cette flamme fut allumée le 11 novembre 1923.

Le 25 février 2016, la classe de 3^{°D} s'est rendue à Paris pour assister à cette cérémonie à l'Arc de Triomphe. Après avoir défilé sur les Champs-Élysées, Justine Boéru et Marine Courcelles représentant le Collège Ferdinand Buisson et deux autres élèves représentant un Collège de Martinique ont déposé avec une grande émotion, une gerbe de fleurs sur la tombe du soldat inconnu. Elles ont ensuite signé le registre afin de laisser leur empreinte.

En début d'après-midi, ces mêmes élèves s'étaient rendus avec les membres du Souvenir Français à l'Assemblée nationale où ils ont découvert l'hémicycle.

Les élèves de 3^{°D}



32^{ème} Super BROCANTE

Réservations
06 27 85 53 89

Dimanche 10 juillet 2016

plus de 1 000 exposants - 7 kms de stands

BROCANTE : 6 € le mètre.

Toutes brocantes - antiquités - collections

A L'OCCASION DE LA SUPER BROCANTE
DIMANCHE 10 JUILLET 2016
Zone de Loisirs
Route de Poix de Picardie
de 10h00 à 18h00



Une idée cadeau ?
Un baptême de l'air...

**Votre baptême de
l'air,
en famille ou entre amis,
(maxi) 4 personnes.**

Offrez ou faites-vous plaisir
avec un baptême de l'air en
hélicoptère, lors de la

**BROCANTE au-dessus
de GRANDVILLIERS**

Montez à bord du cockpit de l'hélico et envollez-vous pour un moment magique et inoubliable.
Les sensations que procurent un baptême en hélicoptère sont incomparables et vous
permettent de vous évader le temps d'un vol.

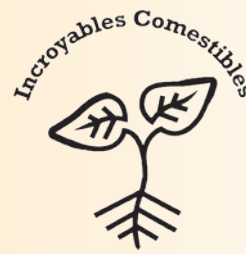
**Le nombre de vols étant limité, vous êtes priés de venir vous inscrire auprès du
service brocante à la mairie, le vendredi de 9h30 à 12h00, ou à l'adresse suivante :**

grandvilliers6021060@gmail.com

Tarifs : 40 €. Inscription à l'avance ou 45 € le jour même.
Paiement par chèque exclusivement.
Tél. : 06 13 38 88 05 (**HEURES de BUREAU uniquement.**)



Aéroport d'Amiens 02 43 42 24 24



alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Vous entendez
le signal d'alerte de la sirène,
vous recevez une alerte
sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

1

Je me mets
rapidement à l'abri
dans un bâtiment



2

Je me tiens
informé(e)



3

Je ne vais pas
chercher mes enfants
à l'école



4

Je limite mes
communications
téléphoniques



5

Je prends de l'iode
dès que j'en reçois
l'instruction



6

Je me prépare à une
éventuelle évacuation



www.distribution-iodo.com

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits



Travaux : éclairage public et assainissement

Commission de fleurissement

Plantation à l'automne d'une soixante d'arbres (hêtre, érable, bouleau, charme, prunus, chêne, saule pleureur, tilleul, orme...) au triangle en face de l'aire de loisirs.

Planter des arbres est une solution efficace pour lutter contre la pollution d'air. La capacité des arbres à absorber le dioxyde de carbone est bien connue et joue un rôle fondamental dans la lutte contre le changement climatique.



Éclairage public : Les travaux prévus et votés en 2015 ont commencé le lundi 25 Janvier 2016

Remplacement des fils nus par un câble pour alimenter à la fois les lampes et les illuminations de Noël dans les rues suivantes :

- Rue du Général Leclerc, Rue Frédéric Petit, Rue Vaugeois, Rue Ferdinand Buisson
- Rue des Mésanges, Rue des Chardonnerets, Rue des Coquelicots, Rue de la Cense
- Place de la Cense, Rue de l'Abbaye, Rue Cadet Chevalier
- Pose de quatre poteaux bois, place de la Cense en remplacement de ceux en acier (France télécom).

Rue Chantereine :

Pose de mâts neufs en alu et de lampes led 49w à la place de l'existant.

Les rues Philippe de Dreux, Résidence Maréchal Foch, aux Maures, route de Sarnois, de l'Abbaye, Dame Anceline, Place et rue de la Cense, de Verdun : mise en place de lampes 150w à abaissement d'intensité à 70w commandées par un balastre électronique installé dans le mât du candélabre (de 22h00 à 6h00 du matin).

- Rue Vaugeois et rue Cadet Chevalier pose de lanternes récupérées route de Sarnois.

Réseaux d'Assainissement

Réfection de quelques réseaux d'eau usée.

Place Barbier :

- Trois points d'évacuation à réparer.

Rue des Coquelicots :

- Canalisation à remplacer et six branchements à réparer.
- Rue des Chardonnerets et de la Cense : Canalisation à remplacer.
- Poste de refoulement rue de St Fuscien (Beuvais) : Pompes à changer.

OPAC de l'Oise

Concours Noël créatif : les résultats antenne de Beauvais Saint-Lucien

Voici la liste des gagnants de chaque tranche d'âge par catégorie (pour Grandvilliers).

Tous les enfants ayant participé à ce concours.

Catégorie « Pingouin »



9 de Marseille-en-Beauvaisis
7 de Grandvilliers - 2 de Formerie

De 3 à 6 ans			
2 ^e prix	ALBY	Grégoire	Grandvilliers
10 ^e prix	COZETTE	Mathéo	Grandvilliers
De 7 à 10 ans			
3 ^e prix	ALBY	Adrien	Grandvilliers
4 ^e prix	COZETTE	Aurélien	Grandvilliers
8 ^e prix	COZETTE	Cassy	Grandvilliers
De 11 à 13 ans			
2 ^e prix	ALBY	Idalya	Grandvilliers
5 ^e prix	ALBY	Céline	Grandvilliers

Centre de secours

Une Sainte Barbe

C'est en présence de Nadège Lefebvre, Vice-présidente du conseil d'administration du SDIS Oise, de Gérard Decorde Conseiller Départemental du canton de Grandvilliers, de Jacques Larcher 1^{er} magistrat de la commune et de maires du canton, que le lieutenant Halgrain, commandant du Centre de Secours, a présenté le bilan des activités 2015. Au 31 décembre, ce sont 981 interventions qui ont



été effectuées par les sapeurs pompiers de Grandvilliers. «Le nombre d'interventions est resté stable. 809 concernent le secours à la personne, 79 les incendies, 58 les accidents de circulation et 35 les opérations diverses». signale le commandant du centre de secours. A ce jour le centre de Grandvilliers est composé de 57 personnes : 50 sapeurs-pompiers volontaires, 12 jeunes sapeurs-pompiers, 5 sapeurs-pompiers professionnels. Un recrutement a été réalisé durant l'année 2015. 5 sapeurs pompiers volontaires issus des jeunes sapeurs-pompiers et 2 sapeurs-pompiers volontaires ont intégré le centre de secours de Grandvilliers. La caserne est dotée par le SDIS de l'Oise de deux véhicules de secours et d'assistance aux personnes (VSAV), de deux véhicules légers (CTLU), de deux utilitaires (CTU), un véhicule secours routier (VSR), un fourgon pompe tonne (FPT), une échelle 24 mètres (EPSA) et un camion-citerne feu de forêt (CCF). Une remise de diplômes : galons et médailles a été réalisée. En fin de cérémonie le commandant du centre de secours a souhaité mettre à l'honneur deux de ses hommes : le sergent-chef Johann De Jaeger et la 1^{ère} classe Kévine Hamard, lesquels ont reçu une lettre de félicitations pour sauvetage de personnes dans une habitation en feu à Feuquières le 5 août 2015.

GAC Judo Club

Un bon début d'année

L'année 2016 commence fort bien au Judo Club de Grandvilliers. Tout d'abord, le partage de la traditionnelle galette s'est déroulé le 10 janvier dernier à la Salle des Fêtes et plus de 130 personnes, dont M. Gérard MONCEAU, Adjoint au maire, étaient présentes pour visionner une vidéo retraçant l'année 2014/2015 avant de déguster les délicieuses galettes d'un de nos artisans locaux.

Puis le mercredi 17 Février, ce sont une quarantaine de judokas, âgés de 7 à 20 ans, qui se sont retrouvés à la salle des sports pour une journée sportive. 6 judokas du club de Beaucamps le Vieux étaient également présents pour un entraînement judo suivi de la pratique de certains sports

collectifs. Les jeunes sportifs encadrés par les deux 2^{ème} dan du club, Sylvain DONNETTE et Anne-Laure CHAUCHAT, ont pu allier bonne humeur et efforts physiques tout en resserrant la cohésion entre les différentes catégories d'âges.

Au niveau des sorties en compétitions, l'année 2016 est également prometteuse.

Soline BERTRAND, cadette, s'est qualifiée pour les 1/2 France, en se classant 3^{ème} au Championnat de l'Oise. Mathilde CHAUCHAT est devenue Championne de l'Oise et Elodie PEYRONAUD, vice-championne en junior (-57 kg). Elles sont également qualifiées pour les 1/2 France.

En outre, une douzaine de judokas ont représenté la ville dans les tournois amicaux de Méru, Neuilly en Thelle, Crèvecœur, Bresles, Maignelay Montigny et Oisemont.

Derniers résultats :

Tournoi de Bresles :

(poussins)

BERTRAND Méline : 3^{ème}

LENOIR Mathilde : 3^{ème}

HERTOUX Julien : 3^{ème}

MARTINS Kylian : 2^{ème}

(mini-poussins) :

DECROIX Benoit : 4^{ème}

PIGNOTEAU Milovane : 1^{er}.



Tournoi de Maignelay :

(seniors) CHAUCHAT Pierre : 1^{er}

(benjamins) JACQUET Elise : 3^{ème}

(poussins) LENOIR Mathilde : 2^{ème}

MARTINS Kylian : 1^{er}

(mini-poussins)

DECROIX Benoit : 3^{ème}

PIGNOTEAU Milovane : 1^{er}.

Tournoi d'Oisemont :

(cadettes) BERTRAND Soline : 1^{ère}

(poussin(e)s) BERTRAND Méline : 1^{ère}

LENOIR Mathilde : 2^{ème}

MARTINS Kylian : 1^{er}

Nul doute que la motivation et le fair-play dont font preuve les jeunes judokas leur assureront une année riche d'événements, événements qui vont se succéder dans les prochains mois : regroupement départemental benjamins/minimes le 12 mars, accueil des Irlandais du Kempo Club et entraînement collectif le dimanche 24 avril, tournoi interclubs le jeudi 5 mai et coupe interne du club le dimanche 26 juin.



GAC Pétanque

Le GAC Pétanque de Grandvilliers vous informe

que le 1^{er} tour de la coupe de France aura lieu à Grandvilliers (la date reste aujourd'hui à définir).

Un concours de pétanque en tripléte aura lieu le samedi 14 mai 2016 (rue Caradame).

La Farandole

Connaissez-vous le multi accueil

« LA FARANDOLE DE LA PICARDIE VERTE » à Grandvilliers ?

C'est un lieu d'accueil et d'éveil pour les petits âgés de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école. Nous nous situons Rue neuve, dans des locaux chaleureux et sécurisants. Une équipe de professionnelles s'occupe de vos enfants, leur propose des activités variées et adaptées, les aide à s'épanouir et à acquérir les bases de la vie en collectivité.



Nous sommes ouverts les LUNDIS, MARDIS, JEUDIS de 8H00 à 18H00 et les VENDREDIS de 8H00 à 17H00. Nous accueillons vos enfants selon vos besoins que ce soit pour quelques heures ou pour les 4 jours de la semaine (en fonction des possibilités d'accueil) selon que vous ayez une activité professionnelle ou que vous soyez en stage ou en recherche d'emploi ou même en congé parental. La tarification est calculée selon un barème CNAF ou MSA basé sur les revenus et le nombre d'enfants à charge.

Ce lieu d'accueil dépend du Centre Social de Grandvilliers, situé au 32 rue Frédéric Petit, qui vous propose également une multitude d'autres services.

Les places étant limitées et pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 03.44.81.66.62 ou à vous rendre au Centre Social de Grandvilliers.



Taekwondo

Le club de taekwondo «ITO KWAN PICARDIE» de Grandvilliers a participé avec 10 combattants à l'Open de Senlis ce samedi 12 mars 2016.

C'est la deuxième fois que nos jeunes minimes et cadets affrontent leurs homologues des clubs voisins. Un junior et deux seniors, des jeunes gens plus aguerris, y ont également brillé.

Au delà des qualités individuelles, l'on doit s'attarder aux qualités même du groupe et cela grâce à l'enseignement dispensé par Monsieur Karim BEAUPIED et Monsieur Joris HUYET. Lors du championnat de Picardie le 28 novembre 2015 à Creil là encore nos jeunes y avaient fait le plein de médailles.

Bravo et merci.

Le secrétaire du club, Lefebvre Philippe.



Monsieur le Maire a remercié les candidates, le Comité des Fêtes, Miss Picardie, Miss Oise et Miss Grandvilliers 2015 pour leur présence, il a remercié Léa Deollerschell pour sa disponibilité durant toute l'année 2015 lors de chaque manifestation. La médaille de la ville a été remise à Miss Oise et Maxime Schneider Délégué Régional. C'est en musique avec le groupe Ambre 9 que la soirée s'est achevée tard dans la nuit. Rendez-vous est pris pour 2017.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ

Le Comité des Fêtes de Grandvilliers a tenu son assemblée générale le vendredi 19 février dernier sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Dubuis, Président, en présence de Monsieur Jacques Larcher et de ses 5 adjoints. Une trentaine de personnes étaient présentes. Monsieur Dubuis a tenu à remercier les bénévoles. «Je vous remercie pour le travail accompli, durant toute cette année 2015. Nous sommes une bonne équipe, et nous allons savoir la conserver». Les différentes manifestations sont reconduites. Pour cette nouvelle année 2016, la galette des rois et l'élection de Miss Grandvilliers ont déjà eu lieu. La fête des mères aura lieu le 27 mai, la fête de la musique et le feu de la St Jean le 18 juin, la brocante le 10 juillet, la retraite aux flambeaux, le bal populaire le 13 juillet, le pique-nique républicain le 14 juillet à l'aire de loisirs, la fête patronale les 3 et 4 septembre et la fête d'halloween le 31 octobre.

Le Trésorier, Monsieur Martin Joannick a annoncé un excédent pour cette année grâce à la soirée de la Miss, la fête de la musique, la brocante et les diverses manifestations. Il remercie l'équipe du Comité des Fêtes pour son dévouement.



Le Comité des Fêtes enregistre deux démissions: Monsieur Jacky Dehaye, Monsieur Franck Christophe. Madame Valérie Bonnard souhaite démissionner du conseil d'administration mais elle désire rester membre du Comité. Par ailleurs, le Comité enregistre deux nouvelles adhésions : Monsieur Joël Ronce et Monsieur José Varlet. Le bureau est donc constitué comme suit :

Président : Jean-Claude Dubuis, *Premier Vice-président* : Roland Lebesgue, *Second Vice-président* : David Duvanel, *3^{ème} Vice-président* : Joël Ronce, *Trésorier* : Joannick Martin, *Trésorière adjointe* : Christiane Ropiquet. *Sécrétaire* : Laëtitia Elie, *Sécrétaire adjointe* : Erika Gosselin.

Comité des fêtes

ÉLECTION DE MISS GRANDVILLIERS 2016

Samedi 6 février, **Elise Raou** est devenue Miss Grandvilliers pour l'année 2016. Elle a été élue par un public venu nombreux afin de représenter la Ville de Grandvilliers, chef-lieu de la Picardie Verte. C'est Léa Dollerschell, Miss Grandvilliers 2015 qui lui a remis son diadème et son écharpe. L'élection de Miss Grandvilliers est organisée par le Comité des Fêtes et avec le soutien de la municipalité. Après une choucroute bien garnie, le concours a débuté vers 23 heures. Amandine Aneest Miss Oise 2015 suivie d'Emilie Delaplace, Miss Picardie 2015 ont fait une entrée sous les applaudissements des spectateurs, suivi de Léa Dollerschell, Miss Grandvilliers 2015 au bras de Jean-Claude Dubuis, le Président du Comité des Fêtes. Six prétendantes avaient été retenues par l'ensemble du Comité des Fêtes. Cette élection se conclut chaque année par un succès grandissant grâce à l'aide de tous les bénévoles. Le groupe Ambre 9 et Frédéric Bourgoïn ont animé cette soirée. **La 1^{ère} dauphine est Noémie Renault et la 2^{ème} est Kaytline Bouttemy.** Les trois élues ont été récompensées par la Mairie et le Comité des Fêtes. Les cadeaux ont été offerts par les commerçants, nous les remercions vivement. Un grand merci à chacune d'entre elles pour leur volonté de s'être présentée.

La Balad'Irlandaise



Vendredi 15 janvier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association créée il y a 13 ans. En dehors des nombreux adhérents, étaient présents Madame Catherine Daniel, Adjointe au maire en charge de la vie associative, Madame Marie-Anne Fizet-Gorin, Présidente de la Fédération des Comités de Jumelages de l'Oise (F.C.J.O), Monsieur Jean-Michel Lemoine, représentant les Scouts de la section Amyot-d'Inville de Grandvilliers, nouveau partenaire de la Balad'Irlandaise. Dans son discours préliminaire, le Président a rappelé que la Balad'Irlandaise a été un pionnier dans la mutualisation associative, politique qu'elle continue d'appliquer avec le G.A.C Foot, le Judo Club, le Comité de Jumelage Grandvilliers-Bockenheim et la M.F.R de Songeons. Il a aussi rappelé que le « bien-vivre ensemble » de tous les adhérents faisait de l'association une grande famille. Après les remerciements aux adhérents, aux financeurs et partenaires, il a aussi présenté les projets de l'association pour 2016, dont le plus important est la venue de l'importante délégation d'Athy du 22 au 25 avril.

Parmi celle-ci, se trouveront, outre les familles et représentants de nos partenaires, le Athy Art Group et le Athy Tennis Club. Les finances de l'association sont saines et celle-ci compte sur les partenaires fidèles pour l'aider dans ses missions, spécialement de représenter dignement Grandvilliers dans un autre pays, l'Irlande, et à développer ses activités. Après l'élection du tiers-sortant des administrateurs, le nouveau bureau a été élu pour l'année 2016.



Le président a représenté la Balad'Irlandaise et participé le 28 février à l'assemblée générale de la Fédération des Comités de Jumelage de l'Oise à Méru, lui permettant ainsi de rencontrer, outre les responsables d'une grande partie des comités de jumelage du département, le nouveau bureau de la Fédération ainsi qu' Hédia Nasraoui, directrice d'Europ Direct Picardie. Rappelons qu'à l'initiative de l'association, Europ Direct est venu à l'école primaire Louis Warabiot, effectuer une journée de sensibilisation des enfants à l'Europe.

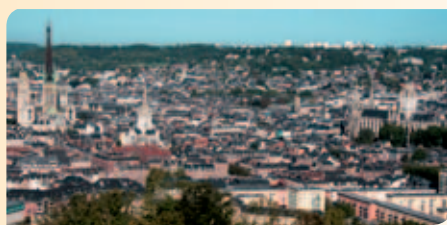
Jean-Pierre VASSEUR

Association historique du canton de Grandvilliers



Sorties, fin 2015
19 septembre 2015,
au matin
Eglise de Sarnois,
accueil du maire,
Lionel Bouchard.
Bel édifice des XV^{ème}
et XVI^{ème} siècles.

19 septembre 2015
après-midi
Eglise et chapelles
de Feuquières.
Accueil du maire
Jean-Pierre Estienne.
Romane et gothique.



26 septembre 2015,
une journée
à Rouen avec
son patrimoine
exceptionnel.

21 novembre 2016
Le Moulin de Cleutin
nous a transportés
dans un passé pas si
éloigné que cela.



Pour avoir le résumé complet de ces visites et pour être informé des publications de la Société historique du canton de Grandvilliers, pour recevoir les feuilles historiques, pour participer aux voyages d'étude, adhérez à l'association historique du canton de Grandvilliers.

Programme de la réunion d 8 mars 2016

Sujets évoqués :

- Salon des collectionneurs
- Livret touristique
- Sortie à Beauvais le 30 avril 2016
- Où est mort Louis Warabiot
- Trouver les noms de deux photos
- Pierre dans le hall de la mairie
- Fabrique de l'église
- Factures anciennes
- François Suleau
- Monnaie de Philippe de Dreux
- Magasin Langlois
- Nomination d'un maire, au XIX^{ème} siècle
- Film sur événements de 1959, à Grandvilliers

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 FÉVRIER 2016

1. TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE P.L.U À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR QUE CELLE-CI DOTE LE TERRITOIRE D'UN P.L.U.I À VALEUR HABITAT

Monsieur le Maire rappelle que cette nouvelle compétence pour la C.C.P.V prendra effet en mars 2017 suite à l'entrée en vigueur de la loi A.L.U.R (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové).

Il précise que la C.C.P.V a validé ce projet en décembre 2015 afin de pouvoir faire les appels d'offres nécessaires pour effectuer le choix d'un bureau d'études qui aidera à mettre en place le P.L.U.I. Il ajoute qu'aucun pouvoir de signature concernant l'urbanisme ne sera enlevé aux maires et que tous les P.L.U ou cartes communales existants seront pris en compte et devront permettre de bâtir un projet environnemental et paysager homogène en Picardie Verte.

Monsieur le Maire propose de valider ce transfert de compétence à la C.C.P.V.

Quel est votre avis ?

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le transfert de la compétence en matière de P.L.U à la C.C.P.V pour que celle-ci dote le territoire du P.L.U.I à valeur habitat.

2. CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE AVEC LE S.M.O.T.H.D (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit) pour une surface de 29 M²

Monsieur le Maire présente la convention qui permet de réaliser les travaux à exécuter sur notre commune, sachant que le poste N.R.O N° R 318 (Stade de football, Rue Caradame) servira au déploiement sur les autres communes.

Il précise que des SRO (Sous Répartiteur Optique) sont également mis en place :

- Voie Nouvelle
- Rond point Rue d'Amiens / Résidence Le Tambour
- Stade de football, Rue Caradame

Quel est votre avis ?

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la convention d'occupation temporaire avec le S.M.O.T.H.D pour une surface de 29m².

3. PRÉSENTATION DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE SUR LA RÉHABILITATION DE L'ANNEXE EN SALLE DES FÊTES ET DE LA SALLE DES FÊTES EN SALLE DE SPECTACLE

Monsieur le Maire laisse le soin au Directeur des services de présenter le dossier. Monsieur STIEVENARD présente l'appel d'offres sur la base du programme et des éléments suivants :

- Contexte général
- Présentation de la commune de Grandvilliers
- Le projet de rénovation et de transformation de l'ANNEXE en salle des fêtes et de la salle des fêtes en salle de spectacle
- Plan de la salle des fêtes
- Note de présentation de l'opération
- Tableau des surfaces
- Plan de financement prévisionnel : Département 360 000 €
- Exigences particulières du maître d'ouvrage : normes de sécurité, acoustique, image, création ou rénovation d'une régie.

- Plan de situation
- Extrait du plan cadastral

Monsieur STIEVENARD précise qu'il s'agit, en l'espèce, d'une procédure d'appels d'offres adaptée et que la notation a été établie et pondérée comme suit :

- Valeur technique : 65 %
- Prix des prestations : 35 %

Valeur technique de l'offre : notation sur 100 points

- Références récentes sur de la réhabilitation dans les domaines des arts et spectacles : 45 points
- Composition de l'équipe de maîtrise d'oeuvre dédiée à cette opération : 25 points
- Note méthodologique : 15 points
- Moyens mis en oeuvre : 5 points
- Echancier des études et des travaux : 10 points

Monsieur Le Maire précise que sur le financement, le Conseil Départemental a validé une participation de principe à hauteur de 30%, la C.C.P.V et le Conseil Régional devraient contribuer au projet.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'appel d'offre pour la maîtrise d'oeuvre sur la réhabilitation de l'annexe en salle des fêtes et de la salle des fêtes en salle de spectacle.

4. RAPPORT DE LA COMMISSION SECURITE ET DEMANDE DE VALIDATION DES ACTIONS A MENER

Monsieur Gérard MONCEAU présente le rapport de la commission sécurité et demande la validation des actions à mener sur le territoire de la commune :

1. Arrêt interdit à mettre en place via un panneau et un marquage au sol.
2. Problématique de stationnement au niveau du porche de la salle des fêtes : installation d'une barrière amovible lors des événements.
3. Route de Rouen entre la pharmacie et la poste : installation de barrières ou de poteaux.
4. Stationnement pendant les foires et brocante : à la demande de la préfecture, les fouriéristes du département prennent contact avec les communes pour signer des conventions pour l'enlèvement des véhicules concernés dans le cadre d'une procédure encadrée.
5. Demande de places handicapées.

Il est précisé que ces places ne peuvent en aucun cas être attribuées à une seule personne.

6. Vitesse dans Grandvilliers : en arrivant de Sarcus en mettant en place soit un plateau surélevé 15000 € ou un radar pédagogique dont le coût est de 3000 € ; rue d'Amiens, la commission propose de limiter la vitesse et de mettre un panneau STOP sur la rue d'Amiens au croisement avec la rue des coquelicots, de chaque côté. Monsieur MONCEAU précise qu'il faut, au préalable, demander l'avis de l'A.D.T.O car il s'agit d'une route départementale.

7. Le S.E 60 prévoit la mise en place de bornes électriques. Ce qui implique l'occupation de deux places de parking, cela concerne des personnes de passage. Deux formules pour l'installation des bornes, soit en ville, soit sur un parking de centre commercial.

8. Les P.M.R : une centaine de P.M.R reste à faire sur trois ans.

9. Aménagement de la déviation des poids lourds, qui requiert l'avis de l'U.T.D de Songeons et de l'A.T.D.O, afin qu'ils ne circulent plus en centre-ville, entre la maison de retraite rue d'Amiens et le carrefour de la rue Ferdinand Buisson au niveau de la Maison du

Conseil Départemental et également devant le lycée et le collège.

10. Requête des habitants de Grandvilliers qui souhaitent que la haie de l'O.P.A.C soit taillée et qu'un STOP soit mis en place.

Monsieur le Maire synthétise les éléments et informe le Conseil que ces éléments feront l'objet d'arbitrage par la commission et les choix seront validés lors de la préparation des budgets.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX : PROJET DE LOTISSEMENT ET PROJET PARVIS DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire expose le projet de lotissement et les devis pour le parvis de l'église :

➤ Présentation du projet de lotissement :

Monsieur le Maire précise qu'il y aura 57 parcelles divisées en quatre phases, avec 11 parcelles en phase 1, le coût de la phase 1 est de 700 000 €.

Compte tenu du coût prévisionnel de la première tranche de travaux d'aménagement à réaliser et de votre accord pour mener à bien le projet de réhabilitation de l'annexe en salle des fêtes et de la salle des fêtes en salle de spectacle, la commission souhaite votre accord pour qu'elle consulte avec le maître d'œuvre ARTEMIS, des aménageurs potentiels pour la réalisation des travaux ; charge à l'aménageur de vendre les parcelles (3ha474).

Monsieur le Maire précise que cette alternative entraîne la cession de la partie communale du terrain, mais présente l'avantage de ne pas imputer le budget communal, ni la trésorerie sur cette opération d'aménagement.

Après en avoir délibéré à la majorité avec deux abstentions, le Conseil Municipal valide le projet de lotissement et le recours à un aménageur pour la viabilisation et la commercialisation des parcelles.

➤ Présentation des devis pour le parvis de l'église :

Dalles comblanchiens	108.886.84 € H.T
Dalles et béton lavé	53.320.61 € H.T
Pierres bleues belges	127.110.00 € H.T
Pavés et pierres comblanchiens	82.152.46 € H.T

Monsieur le Maire ajoute que la commission a donné sa préférence à la proposition des pavés et pierres comblanchiens. Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention au titre de la D.E.T.R avant de lancer une procédure d'appel d'offre.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le principe de réfection du parvis de l'église et d'une demande de subvention afin de pouvoir réaliser cette opération.

6. PROJET DE SENTE PIÉTONNE ENTRE SARNOIS ET GRANDVILLIERS A LA DEMANDE DE MONSIEUR LE MAIRE DE SARNOIS

Monsieur le Maire expose le projet de sente piétonne porté et validé par le conseil municipal de Sarnois. Le coût prévisionnel pour Grandvilliers est évalué à 107.000 € H.T. Il précise que ce projet à l'initiative de Sarnois, nécessite bien de prendre une délibération afin de :

- Faire une demande de subvention au titre de la D.E.T.R.
- Demander l'avis des domaines concernant les surfaces de terres agricoles à reprendre

Après en avoir délibéré à la majorité, avec une voix contre et une abstention, le Conseil Municipal valide :

1. Le projet de sente piétonne entre Sarnois et Grandvilliers et dont le coût pour la commune est de 107.000 € H.T
2. L'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la D.E.T.R
3. La demande d'avis au domaine public concernant les surfaces de terres agricoles à reprendre

7. RENOUELEMENT DU CONTRAT ASSAINISSEMENT AVEC S.P.E.E QUI ECHOIT FIN 2016

Monsieur le Maire explique que le contrat d'affermage échoit au 31/12/2016 et qu'une procédure d'appel d'offre doit être lancée. Celle-ci serait faite avec d'autres communes avec comme objectif de baisser le coût global. Les communes concernées sont Briot, Halloy et d'autres communes pourraient s'associer à notre démarche : Feuquières, Gaudechart, Morvillers, St Maur.

Monsieur le Maire précise que le bureau B.E.C.G ayant, d'une part, une expérience de collaboration et d'autre part, une expertise des réseaux et stations, nous propose de réaliser les travaux à Grandvilliers pour 11.000 € H.T.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal valide :

- **Le contrat d'assainissement avec S.P.E.E**
- **Le contrat pour la réalisation des travaux d'un montant de 11.000 € par le bureau B.E.C.G**

8. PROJET ECO-ÉCOLE AVEC LE LYCEE « LES INCROYABLES COMESTIBLES »

Madame DANIEL présente le projet « incroyables comestibles » dans le prolongement du projet éco-école exposé au point 9. « Présentation du Projet Eco-Ecole du lycée Jules Verne » au conseil municipal du 10 novembre 2015. Elle rappelle que le principe est le partage et la gratuité des légumes, des aromates entre les habitants, l'hôpital et le centre social. Par ailleurs, les élèves des établissements scolaires et le comité fleurissement vont prendre part directement au projet car ils vont semer, entretenir, arroser et cultiver les légumes qui seront à terme utilisés par la section cuisine.

Madame DANIEL précise que l'équipe des espaces verts a procédé au nettoyage du terrain à côté du lycée, qu'eu égard à la qualité du terrain, vont être plantées pour cette année des pommes de terre et qu'ensuite ils vont faire un jardin en spirale.

Madame DANIEL informe le Conseil Municipal que le 24 mars 2016 aura lieu une « Disco Soupe », avec distribution de soupe sur la Place Barbier et projection d'un film à la salle des fêtes pour présenter le projet.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le projet école des incroyables comestibles.

9. CONVENTION DE MUTUALISATION ENTRE GRANDVILLIERS ET LA C.C.P.V DONT L'OBJET EST LE GROUPEMENT DE COMMANDES GRAVILLONNAGE DES ROUTES

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la mutualisation, la commune est sollicitée par le biais d'une convention cadre dont l'objet est le regroupement des commandes pour le gravillonnage des routes des communes de la C.C.P.V.

Cette convention précise les modalités de mise en oeuvre et le rôle de la commune, notamment sur les chapitres :

- **ARTICLE 8 – MODALITES DE PRISE EN CHARGE PAR LES MEMBRES DU GROUPEMENT DES FRAIS MATERIELS DE FONCTIONNEMENT**

➤ ARTICLE 6 – FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la convention de mutualisation entre la commune de Grandvilliers et la C.C.P.V dont l'objet est le groupement de commandes «gravillonnage des routes».

10. MODIFICATION DE LA DELIBERATION CONCERNANT LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre de la protection sociale des agents et du Décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, la commune doit modifier la délibération 2012/069.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre du décret et afin que les agents puissent avoir un contrat labellisé en santé et en prévoyance, il convient qu'ils choisissent une mutuelle parmi la liste des contrats et règlements « labellisés » au titre de la participation des collectivités territoriales et que la commune participe sur un montant en Euro comme suit :

- Participation en santé 20 €
- Participation en prévoyance 5 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la participation de la commune de Grandvilliers à la protection sociale de ses agents comme suit :

- Participation en santé 20 €
- Participation en prévoyance 5 €

Fin du Conseil Municipal.

État Civil

Ils sont nés

Dates	Lieu	Noms & Prénoms
7 décembre 2015	Beauvais	CARDON Julia, Séverine, Marie
21 janvier 2016	Beauvais	LESAGE Kenzy Françoise Jacqueline
2 février 2016	Amiens	BERNOVAL Robin Jean Christian
3 février 2016	Beauvais	MAGUET Shalina Patricia Alexandra
9 février 2016	Beauvais	ERLICH Charly Julien Giovanni
11 février 2016	Amiens	MOREL Calie Hélène Evelyne

Ils nous ont quittés

Dates	Noms & Prénoms	Ages
9 décembre 2015	LEBEL Fernand	85 ans
12 décembre 2015	DUJARDIN Renée Georgette épouse MABIRE	93 ans
27 décembre 2015	DOLIGER Odette Raymonde épouse DUFAYS	95 ans
29 décembre 2015	MACAIRE Odette Monique Suzanne épouse BUTTAZZONI	74 ans
5 janvier 2016	GARET Evelyse Adrienne Albertine épouse BUTEL	61 ans
14 janvier 2016	DOBIGNY Robert, Louis	104 ans
24 janvier 2016	LALOT Yolande Angèle Albertine épouse ALLARD	89 ans
24 janvier 2016	LEFEBVRE Andréa Marie Thérèse épouse COLLE	87 ans
1 février 2016	MARTIN Yvette Marcelle épouse LECOESTER	91 ans
1 février 2016	DÉLANDE Simone Marie Marcelle épouse PETIT	89 ans
3 février 2016	PRÉVOST Jean André	84 ans
5 février 2016	CHÂTELET Guy Paul Emile	89 ans
6 février 2016	MÉRANDET Christian Max	74 ans
6 février 2016	DEMAUX Christine Marguerite	50 ans
18 février 2016	GAYANT Isabelle épouse HEU	86 ans
18 février 2016	VÉRITÉ Michel Maurice Emile	72 ans
22 février 2016	DEGOURNAY Rose épouse BALIN	92 ans
5 mars 2016	DOMART Marguerite Thérèse Andrée épouse BULOT	90 ans

La pierre de la Bastille

Une pierre mystérieuse, petite histoire d'un objet revenu à la mairie de Grandvilliers, presque 200 ans après.

Nous pouvons voir, depuis quelques jours, une belle pièce dans le hall de la mairie. Il s'agit d'une pierre sur laquelle on a collé un plan de la Bastille. Que peut bien faire un tel objet ici ? Quelle relation entre la Bastille et Grandvilliers ?

Grâce au texte, nous allons pouvoir poursuivre notre enquête. Nous remarquons que Palloy a donné cette pierre au district de Grandvilliers. Le réflexe qui devient naturel est d'aller voir sur internet, et plus précisément sur le moteur de recherche « Google », afin de taper Palloy.

Pour résumer, nous apprenons que Pierre-François Palloy (Paris 1755-Paris 1835), dit le Patriote, était maître-maçon. Sans être mandaté, le 15 juillet 1789, il entreprend, avec 800 ouvriers, de démolir la Bastille. Le travail de démolition se termine en novembre de la même année.

Ensuite Palloy fait fabriquer des modèles réduits de la Bastille, en pierre, puis en plâtre mêlé de mortier, qui furent envoyés dans les chefs-lieux des nouveaux départements français. Il avait tiré parti de cette démolition en faisant fabriquer divers objets de pacotilles, telles que des clés avec les chaînes du pont-levis, des cartes à jouer, des tabatières, avec les gravats. On a connu cela récemment, notamment avec les gravats restants après l'édification de la croix de Lorraine à Colombey-les-Deux Eglises ou encore les gravats de la démolition du mur de Berlin... Une importante collection des objets du patriote Palloy est au musée Carnavalet, à Paris.

Le support du plan de la Bastille de Grandvilliers est en pierre et, après un bref calcul de volume nous pouvons en déduire qu'elle pèse entre 50 et 60 kg. Nous voyons, d'après le texte, que ce genre de pierre n'a pas été donné qu'aux chefs-lieux de département, mais aussi à certains chefs-lieux de district comme à Grandvilliers. Au redécoupage de la France, il y avait neuf districts par département et neuf cantons par district. Grandvilliers fut un des chefs-lieux de district. Pourrait-on voir dans l'attribution de ce cadeau, l'intervention d'Antoine Delamarre, déjà conseiller général de l'Oise, en 1790, à l'âge de 26 ans ?



Portrait de Pierre-François Palloy.
Gravure sur le site E-Bay

Revenons un peu à Palloy, ce fut un personnage qui devait tirer parti de toutes les situations. On le voit fêtant, chaque année, le 21 janvier, la mort de Louis XVI, il n'empêche qu'on le voit lors de la Restauration (1815) décoré de l'Ordre du Lys, par le futur roi Charles X !

Essayons maintenant de suivre le parcours

de la pierre revenue à Grandvilliers. Nous avons déjà évoqué qu'Antoine Delamarre fut maire de Grandvilliers de 1807 à 1814 et de 1819 à 1824, année de sa mort. Nous reviendrons longuement sur ce personnage. Visiblement, la pierre s'est trouvée dans la famille Delamarre, forcément avant 1824, le temps qu'Antoine Delamarre fut maire. La petite-fille d'Antoine se maria avec Charles Collemant. Quelques mots sur ce dernier. Ce fut un personnage très érudit et semble-t-il caractériel. Membre de sociétés savantes, il a occupé divers postes à responsabilité. Il a aussi été conseiller municipal auquel il n'a participé qu'à une seule séance, s'étant violemment pris à parti avec les autres élus. Nous reviendrons aussi sur ce personnage. Charles Collemant fut le grand-père de Dominique Collemant qui vient de donner cette fameuse pierre à la ville de Grandvilliers. Quelle chance, l'absence de la pierre à la mairie de Grandvilliers, pendant une longue période lui a permis d'éviter sa destruction, notamment, au cours des bombardements de notre ville, en 1940. Actuellement, une exposition, aux archives départementales, permet de voir des collections familiales données à ces archives. Parmi elles, tous les documents



On note que la date de donation, le 14 juillet 1790, correspond au 1^{er} anniversaire de la prise de la Bastille, soit la fête de la Fédération. Sur une photo prise par Thorel-Perrin, vers 1895, un sous texte indique que la pierre fait partie de la collection Collemant-Delamarre, à l'époque de Charles Collemant, voir texte ci-dessous.

d'Antoine Delamarre, durant sa vie politique.

On peut voir ainsi la redingote, lorsque Delamarre était conventionnel, pendant la Révolution de 1789.

Donc après presque 200 ans la pierre historique est de retour à Grandvilliers. Bien que l'objet nous soit connu, notamment par la photo de Thorel-Perrin, nous ne l'avons pas compté dans le nombre des objets disparus de Grandvilliers.

Dans le même registre, Thorel-Perrin* nous indique posséder dans sa propriété (vers 1895), la première



1^{ère} pierre du château de Sarcus, 1523. Photo, Thorel-Perrin.

Pierre de la construction (1523) du château de Sarcus. Espérons avoir, un jour, une bonne surprise, en retrouvant cette pierre. Cela ne nous consolera pas de la destruction d'un si beau monument...

Daniel Delattre,

d'après les notes de Charles Collemant, communiquées par Dominique Collemant, le site internet relatif à Pierre-François Palloy, photo Thorel-Perrin, connaissances personnelles. Pour être informé des publications de la Société historique du canton de Grandvilliers, participer aux voyages d'étude, adhérez à l'association historique du canton de Grandvilliers.

* On peut voir la sépulture de la famille Thorel-Perrin, au cimetière de Grandvilliers.

Grandvilliers, du textile au Mc Donalds

L'INDUSTRIE DU LAINAGE DANS LA RÉGION DE GRANDVILLIERS AVANT LA RÉVOLUTION DE 1789 : L'ESSOR

L'industrie du lainage a été longtemps une des principales ressources de la région Nord-Ouest de l'Oise (où le sol très froid réclamait une culture coûteuse). Bien que dispersée dans de nombreux villages, elle fut organisée en « maîtrise » et « corps de métiers » en 1666.

Dans la prévôté royale du Beauvaisis, trois « maîtres ouvriers » sont élus pour visiter les marchandises dans les fabriques et les campagnes.

Les fabricants sont réputés maîtres et peuvent avoir chacun un apprenti qui, au bout de trois ans, sera un maître à son tour en produisant un chef-d'oeuvre et payant soixante sols (les fils de maître sont dispensés de chef-d'oeuvre).

Le nombre de fils, la longueur des pièces (35 à 36 aunes)¹, tout est réglementé, et diverses amendes sont prévues pour les mal-façons ou les ventes illégales.

Les cabaretiers qui retiendront chez eux les compagnons ou apprentis pendant les heures de travail seront frappés d'une amende de trois livres et de six jours de prison.



Articles de l'arrêt de 1729 collection personnelle

Aucune pièce ne pourra être vendue ou débitée, sous peine de confiscation et de trois-cents livres d'amende la première fois, pour la seconde de cinq-cents livres, et en cas de récidive, de dégradation du corps de métier.

Chaque pièce aura deux plombs : l'un aux armes du roy, l'autre portant le nom de l'ouvrier. L'assemblée du corps de métier est fixée à la Saint-Jean et à Noël.

La vente des marchandises et le travail des machines à foulons² seront interdits les jours de fête. Cette réglementation fut confirmée en 1741 et 1780.

En 1967, on comptait jusqu'à 1 160 métiers battant dans soixante-dix villages soumis à la marque de Grandvilliers. On faisait un commerce de 1 500 000 livres.

En 1722, les habitants de Feuquières obtinrent autorisation pour fabriquer des serges³ blanches façon Saint-Lô. On comptait à cette époque 150 métiers.

La maison Boulnois de Saint-Thibault comptait vers 1760, deux-cents ouvriers et faisait pour 400 000 livres d'affaires ». Un Boulnois est maintenant « châtelain de Sarcus » et possède d'importantes terres.

Blicourt avait été si remarqué que le nom du village y était indiqué sur l'étoffe.

Après la révocation de l'Édit de Nantes (1685), beaucoup d'ouvriers protestants s'exilèrent en Allemagne et en Hollande et cette industrie locale disparut.

- 1 - 1 aune : environ 1,18 m (mesure de Paris).
- 2 - métier à foulon : machine composée de deux cylindres pressant le tissu pour le rendre plus serré.
- 3 - Serge : tissu nécessitant un tissage particulier (effet de biais).

L'industrie du lainage se perd pendant la Révolution et après. La bonneterie pallie au manque d'activité du lainage.

L'HISTOIRE DE LA BONNETERIE

La bonneterie est l'activité qui est demeurée présente à Grandvilliers jusque dans les années 2000.

La fabrication des bas de laine paraît aussi ancienne dans le pays que celle des étoffes de laine.

Le travail se faisait d'abord à l'aiguille ; vers 1700 se répandit « le métier à bas ».

Les ouvriers travaillaient isolés ou réunis à deux ou trois et travaillaient de 7 heures du matin à 19 h. Pendant le midi ils mangeaient un quignon de pain tout en graissant les machines. Quelques maisons issues de cette activité sont encore présentes, rue Frédéric-Petit et plus particulièrement entre les N° 40 à 72.

Vers 1830, on pouvait encore voir, dans chaque maison, un atelier étroit et bas éclairé par une petite fenêtre.

C'est depuis la Révolution de 1789, que cette industrie prit un essor considérable (les individus inoccupés par la chute des commerces des tissus de laine se sont reconvertis dans la bonneterie).

Feuquières a toujours été le centre de cette industrie. En 1834, Louis Graves relève 2202 personnes occupées à la bonneterie, dans 19 communes du canton de Grandvilliers. Elles fabriquaient, chaque année 55 000 douzaines d'articles, principalement des bonnets, (rappelons-nous les bonnets de nuit) !, un peu de gants et quelques camisoles.

Peu à peu, le travail à domicile disparaît pour laisser place à des ateliers et des usines. Jean Racle indiquait cependant que quelques personnes âgées travaillaient encore chez elles, à Marseille-en-Beauvaisis, dans les années 1980. Elles confiaient leurs ouvrages à des marchands parisiens.

Au début des années 1900, le travail de la bonneterie, en général, régressait. A Grandvilliers aussi et cela se ressent par une baisse sensible de la population. Toutefois, la population ouvrière se regroupe de plus en plus et il devient nécessaire de construire une nouvelle usine à Grandvilliers. Ci-dessous, l'inauguration, vers 1920, de l'usine Blocquert. C'est cette usine qui nous intéresse aujourd'hui, dont le Mc Donald occupe désormais l'emplacement.



Une page est tournée à Grandvilliers !



Dès le mois de février 2015, les premiers coups de pelleuse entament la démolition de l'usine. A la fin du mois de mars, le terrain est libre.



L'entreprise Blocquert deviendra, dans les années 1960-1970, l'usine Texnord. Bon nombre de Grandvilloises et de Grandvillois se rappellent de leur passage dans l'établissement.

Après la fermeture de l'usine, les bâtiments sont tantôt vides, tantôt occupés et le dernier utilisateur fut, en 2006, Yohan Dekeukelaère, ferronnier d'art, ci-dessous, accueillant des jeunes de l'association « l'Outil en main »

Puis les lieux ferment définitivement.





Septembre 2015



2007



2015



22 décembre 2015

En une douzaine de semaines, l'établissement flambant neuf est monté. Le 22 décembre, les élus et une foule importante sont invités à l'inauguration. Olivier Villette, gérant du nouveau restaurant, énumère les services de l'établissement qui se veut ultra-moderne et proche de ses clients. Les élus, le président de la Picardie Verte, Jean-Louis Dor, et le maire de Grandvilliers, Jacques Larcher, font valoir, en priorité, l'intérêt de la présence d'un tel établissement sur le territoire qui devrait favoriser l'économie et l'emploi.

Olivier Villette, entre le Président de la CCPV et le maire de Grandvilliers. Photo Joël Defer, (Objectif photos).

Textes, d'après Louis Graves, Jean Racle et le livre «Grandvilliers, ses origines» des Editions Delattre.
Photos non citées et documentation : Emmanuel et Daniel Delattre. Pour en savoir plus sur le sujet : Association historique du canton de Grandvilliers.

Les femmes dans la guerre 14-18.

Les femmes dans la guerre 14-18.

Le départ pour le front de millions d'hommes qui, avant les hostilités, occupaient un poste dans l'économie des pays impliqués dans la guerre, crée une situation inédite à laquelle les autorités répondent en incitant les femmes à prendre les places laissées vacantes. Le phénomène, d'une ampleur sans précédent, touche l'ensemble des nations prenant part au conflit.

L'agriculture manque de bras.

Les sociétés plongées dans la grande conflagration de 1914 étaient encore très rurales, l'un des secteurs qui souffre le plus de l'absence de main-d'œuvre est l'agriculture. Alors que le 4 août 1914, la France avait déclaré la guerre à l'Allemagne, ⁽¹⁾ le 7 août 1914 René Viviani, président du conseil, appelle à la mobilisation des femmes et des enfants pour pallier au manque de main-d'œuvre masculine. C'est ainsi que 900 000 femmes d'exploitants ⁽²⁾ et plus de

100 000 femmes d'ouvriers agricoles vont labourer, vendanger, semer, moissonner, engranger... Et cela pendant 4 ans. Leur travail va permettre d'approvisionner les grandes villes mais aussi le front. Certaines de ces femmes se retrouvent souvent confrontées à des



(2) Les travaux des champs.

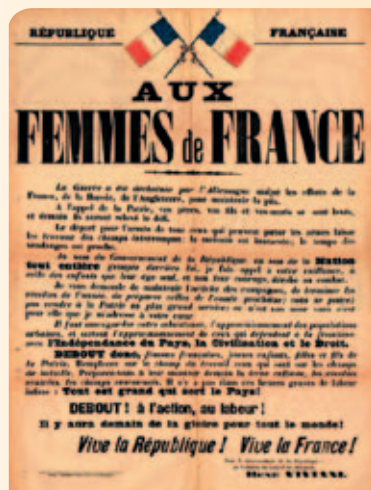
tâches écrasantes en étant contraintes d'assurer la bonne marche d'exploitations qui peuvent atteindre plusieurs dizaines d'hectares. D'autres, avec la réquisition du bétail vont devoir labourer en s'attachant avec des cordes à la charue. ⁽³⁾



(3) Guerre-14-18 - paysannes - femmes.

Des femmes dans l'industrie de guerre.

Une autre branche d'activité où les femmes occupent une place centrale est celle de l'industrie de guerre. En France pour ce seul secteur, le nombre de travailleurs passe de 50 000 à 1,7 million de personnes entre 1914 et 1918, dont un tiers de jeunes filles ou de mères de famille. Les allocations attribuées par les gouvernements aux familles des mobilisés sont le plus souvent



(1) L'appel de René Viviani.

insuffisantes pour leur permettre de vivre décemment, d'autant que les prix ne cessent de monter. ⁽⁴⁾ Aussi bon nombre de femmes sont-elles amenées à travailler dans les usines chargées de la fabrication des munitions, comme les obus ou les cartouches, ou bien dans les industries chimiques qui produisent poudres et explosifs d'où leur surnom de munitionnettes. Au début de la guerre la France produisait au plus 700 obus de gros calibre par jour. Bientôt l'armée en demande



(4) Des femmes dans une usine pendant la première guerre mondiale.

50 000 soit 70 fois plus. En quelques semaines le socialiste Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat à l'Artillerie et aux Munitions, persuade des industriels d'agrandir leurs installations et d'accepter toutes les commandes. ⁽⁵⁾ Les conditions de vie ne sont guère faciles et on n'hésite pas, comme dans les usines Renault, à ne plus respecter les textes législatifs.

Laura Lee Downs, historienne écrit : « Si la commande d'obus arrivait, les ouvrières étaient censées rester à l'usine pendant 24 heures voire 36 heures jusqu'au moment où la commande était honorée. Une femme rapporte que pendant les services de nuit aux usines



(5) Des ouvrières soudant les obus.

Renault, certaines dormaient dans les wc. S'il n'y avait pas eu de dimanche, les trois quarts de ces femmes seraient mortes. » ⁽⁶⁾ Marcel Capy, journaliste, travaille incognito dans une usine d'armement et livre son témoignage dans "la voix des femmes" à la fin de l'année 1916 : « L'ouvrière toujours debout saisit l'obus, le porte sur l'appareil dont elle soulève la partie supérieure. L'engin en place, elle abaisse cette partie, vérifie les dimensions, relève la cloche, prend l'obus et le dépose à gauche. »

Chaque obus pèse 7 kilos. En temps de production normale, 2 500 obus passent en 11 heures entre ces mains. Comme elle doit soulever 2 fois chaque engin, elle soupèse en 1 jour 35 000 Kg. ⁽⁷⁾

Les munitionnettes sont plus de 43 000 à la fin de la guerre. Le maréchal Joffre dit : « Si les femmes qui travaillent dans les usines s'arrêtaient 20 minutes, les alliés perdraient la guerre. » Les munitionnettes ont travaillé, dans de mauvaises conditions, au moins 10 h par jour dans les usines d'armement, les lois sur l'insalubrité des locaux ayant été suspendues en 1915. Aussi sont-elles très nombreuses à participer en 1917 aux grèves pour obtenir une augmentation des salaires et le retour des maris partis au front. Dès la fin de la guerre, les usines d'armement ferment et les femmes sont renvoyées dans leur foyer avec une maigre indemnité.



(6) Travail des femmes en usine pendant la première guerre mondiale.

Les places laissées vacantes par les hommes dans les administrations, les transports et les écoles doivent être elles aussi occupées. En France 12 000 institutrices, parfois improvisées ou peu formées, succèdent aux 30 000 instituteurs ayant rejoint le front en 1914. Outre l'enseignement, les femmes apprennent aussi ⁽⁸⁾ à conduire des camions, des autobus ou des tramways, tout comme elles sont employées dans les chemins de fer, parfois même à la garde des voies ferrées. Elles succèdent aux hommes dans de nombreux autres secteurs, comme la poste, afin de distribuer le courrier, ou la médecine.

Institutrices, infirmières...

En France 12 000 institutrices, parfois improvisées ou peu formées, succèdent aux 30 000 instituteurs ayant rejoint le front en 1914. Outre l'enseignement, les femmes apprennent aussi ⁽⁸⁾ à conduire des camions, des autobus ou des tramways, tout comme elles sont employées dans les chemins de fer, parfois même à la garde des voies ferrées. Elles succèdent aux hommes dans de nombreux autres secteurs, comme la poste, afin de distribuer le courrier, ou la médecine.



(7) Stock de munitions.

A partir de 1915 beaucoup d'hôpitaux sont créés à l'intérieur de notre pays. ⁽⁹⁾ Un grand nombre d'infirmières sont engagées après une formation accélérée. Les candidates abondent. Parmi les premières à se porter volontaires : 1 000 religieuses. La Croix-Rouge française forme 7 000 bénévoles. Comme les Poilus l'ont raconté dans leurs témoignages, ces infirmières apportent la douceur qui console des hommes torturés par d'extrêmes douleurs.

En reconnaissance, plusieurs d'entre elles seront décorées de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur.



(8) Conductrice de tramways.

Conclusion.

Les femmes de France ont eu un rôle majeur dans ce conflit.

Seules pour gérer les familles, elles ont travaillé pour faire fonctionner l'économie du pays.

Celles qui n'ont pas perdu leur compagnon ont souffert de rester sans nouvelles, souvent le secret des opérations les empêchait de connaître jusqu'au lieu du combat. Après la guerre, le temps sera long pour rétablir ces Françaises dans leurs droits et elles devront attendre 1945 pour pouvoir voter.

Dans l'urgence de donner des emplois aux milliers de vétérans de guerre, le gouvernement ira jusqu'à proposer aux ouvrières de l'armement un mois de salaire supplémentaire pour quitter leur poste. Et elles devront même attendre 1972 pour avoir accès à des fonctions égales aux hommes dans l'armée.



(9) Une jeune infirmière.

Gérard Monceau

Sources ONAC Les chemins de la Mémoire.

Vœux du Maire



Miss 2016



Loto des parents d'élèves



Souvenir français



Miss Oise et Miss Picardie



Lancement des incroyables comestibles



Élection de Miss Grandvilliers 2016



Vœux de l'hôpital. Remise des médailles du travail

